



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109636

Texte de la question

Dans la mesure où les préoccupations environnementales et de développement durable doivent être l'affaire de tous, M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre de la culture et de la communication sur les actions mises en place dans son ministère, en matière de préservation de l'environnement.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est particulièrement conscient des problèmes touchant à l'écosystème et, en général, au respect et à la préservation de l'environnement. Dans l'attente du lancement d'une réflexion d'ensemble sur le tri sélectif, l'ensemble des services a été sensibilisé de longue date aux notions de responsabilité environnementale, en particulier s'agissant de l'utilisation du papier (réduction des tirages, récupération) ainsi que des nuisances induites liées à cette activité (élimination et recyclage des déchets par une société spécialisée). Le ministère de la culture et de la communication est engagé dans l'audit interministériel de modernisation de la fonction achat dont les préconisations prendront en compte les questions environnementales liées aux achats de l'État. Enfin, dans tous les cas où la prestation concernée rend cette notion pertinente, les marchés passés par le ministère de la culture et de la communication prévoient, au sein de leurs cahiers des charges, une clause concernant le développement durable précisant notamment que « les matériels mis à la disposition de l'administration devront respecter les normes européennes en vigueur au jour de la mise en service », et que « le titulaire devra remettre dans sa proposition les mesures qu'il entendra mettre en oeuvre pour la protection de l'environnement à l'occasion de l'exécution du marché (...) et mettre en place une organisation permettant la récupération des consommables usagés dans le respect des règles environnementales prévues à cet effet ».

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109636

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11722

Réponse publiée le : 30 janvier 2007, page 1054